Hachette poursuit la mise en place de son arc méditerranéen

La prise de contrôle de « Nice-Matin », quelques mois après la fusion des deux journaux marseillais, « Le Provençal » et « Le Méridional », complète la présence d'Hachette Filipacchi Médias dans la région. Le rachat imminent de « Var-Matin » par le quotidien niçois inquiète le personnel

NICE
de notre envoyé spécial

Pendant dix ans, il ne s'est pas passé grand-chose. Hachette contrôlait *Le Provençal*, *Le Méridional* et *Var-Matin*. Les journaux perdaient des lecteurs, de l'argent, progressivement leurs couleurs politiques s'estompaient. Les trois quotidiens s'assoupissaient, dans le souvenir de Gaston Defferre. Le réveil a été brutal. Depuis moins d'un an, tout est en train de changer dans la presse méditerranéenne. Les deux journaux marseillais, *Le Provençal* et *Le Méridional*, ont laissé place à *La Provence*. *Nice-Matin* tourne la page Bavastro pour passer sous le contrôle d'Hachette et *Var-Matin* s'apprête à être absorbé par son voisin niçois. Hachette réalise enfin son arc méditerranéen, plusieurs fois évoqué, de Nice à Marseille. Voire au-delà, puisqu'il a récemment augmenté sa participation de 3 % à 8 % dans Midi-Libre (*Midi-Libre*, *L'Indépendant*, *Centre-Presse*) et qu'il souhaite s'associer à une reprise de RMC.

Attendue, l'arrivée du groupe de Jean-Luc Lagardère à Nice a surpris par son ampleur. Celui qui devait devenir l'actionnaire de référence est apparu, avec 55,5 % des actions, comme le propriétaire du journal. Il devrait dépasser les 62,5 % nécessaires au contrôle du titre lors du prochain conseil d'administration. Mais le sentiment de rejet à l'égard du « *clan Bavastro* » a presque éclipsé le choc ressenti par l'arrivée en force d'Hachette. La coopérative de main-d'œuvre et le comité d'entreprise ont demandé la démission du PDG du journal, Gérard Bavastro. L'ancien PDG, Michel Bavastro, qui a quitté ses fonctions fin 1996 – à quatre-vingt dix ans –, avait maintes fois dénoncé les intentions d'Hachette.

VENDEUR ET ACQUÉREUR

Qui plus est la famille, à travers la société Colombier 58, avait repris à faible prix de nombreuses actions, aujourd'hui cédées 60 000 francs. « *Nous avions commencé par nous opposer à la venue d'Hachette, car nous n'avions pas de garantie sur l'identité de* Nice-Matin, explique Gérard Bavastro, *les choses se sont arrangées. On est arrivé avec le groupe Lagardère à une communauté de vues sur l'avenir de l'entreprise.* »

Vice-PDG et journaliste de formation, Michel Comboul veut inspirer la confiance. Il a déjà rencontré les journalistes, mardi 17 février, et devrait se réunir en assemblée générale, vendredi 20 février. Il s'engage à ne pas toucher à l'identité de chacun des journaux, à ne pas procéder à des licenciements secs, à ne pas fermer de rédaction. Il s'indigne que le Syndicat national des journalistes (SNJ), tout comme la CGT, « *La fixation du prix se fera dans la plus grande transparence* », répond Gérald de Roquemaurel, PDG d'Hachette Filipacchi Médias.

Les modalités du rapprochement des deux journaux ne sont pas encore fixées, mais on semble s'orienter vers un journal unique dans le Var où ils étaient en concurrence. Il conserverait le nom de *Var-Matin*, pour marquer l'identité varoise, mais le site d'Ollioules, siège de *Var-Matin*, serait revendu et le journal imprimé à Nice. Mais, selon M. Comboul, « *le centre vital* » du nouveau *Var-Matin* devrait être à Toulon. Tout comme Jean-Pierre Milet, PDG de *La Provence* et de *Var-Matin*, il exclut tout licenciement sec. Les deux journaux devraient aussi cesser leur concurrence en Corse où *Nice-Matin* est leader avec son édition *Corse-Matin*, devant *La Corse* (édition de *La Provence*).

CHUTE DES VENTES

A Toulon, le personnel est partagé entre la résignation et l'inquiétude. La fin de *Var-Matin-République* semblait inscrite dans ses mauvais résultats financiers et de diffusion : 73 000 exemplaires vendus en 1994, 64 800 en 1997. Les syndicats ont rencontré Michel Comboul, mardi 17 février. Le personnel doit se réunir en assemblée générale, vendredi 20 février. *Nice-Matin* devra compter avec une rédaction fortement syndiquée, même si les divisions entre SNJ et CGT sont très fortes, et sur les difficultés d'une partie du personnel pour s'installer à Nice. Michel Comboul veut « *opposer à la logique industrielle, qui s'impose à nous, un contre-projet rédactionnel de relance éditoriale du journal pour sa rédaction et ses ventes* ».

Hachette prend pour exemple la fusion du *Provençal* et du *Méridional*, qui a permis de créer, selon Gérald de Roquemaurel, « *un journal éditorialement supérieur aux deux précédents* ». « *90 % de la publicité locale échappent à la presse. Il est nécessaire de s'entendre au sein de blocs régionaux* », explique-t-il. « *Entre Nice et Marseille, nous avons une zone homogène où l'on peut envisager des couplages publicitaires portant sur 500 000 exemplaires* », précise Jean-Pierre Milet. Le retrait d'Havas de la presse régionale devrait conduire Hachette à reprendre la régie de *Nice-Matin* et à se rapprocher publicitairement et capitalistiquement de Midi-Libre.

Et le pluralisme ? Chacun verse sa larme. « *Je regrette les deux journaux. C'est préférable d'avoir une pluralité de l'information* », soupire Hubert Falco, président (UDF-DL) du conseil général du Var. Le plus virulent est le député PS de Toulon, Robert Gaïa : « *La concurrence entre les deux titres a contribué à donner un peu de moralité publique au département. Que se passera-t-il quand l'information dépendra d'un seul groupe de Nice à Nîmes, avec RMC en prime ?* »

Alain Salles

Une présence de Perpignan à Menton

LA PARTICIPATION D'HACHETTE DANS LA PRESSE DU SUD DE LA FRANCE

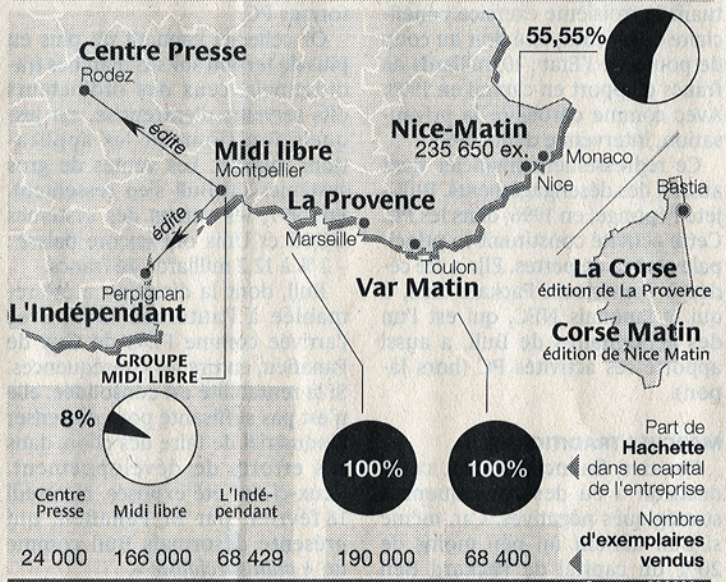

Hachette Filipacchi Medias détient également 25% du groupe Amaury (*Le Parisien, Aujourd'hui, l'Equipe*) ainsi que l'*Echo républicain de Chartres* (32 000 exemplaires).

La fin du règne Bavastro

Pendant cinquante ans, Mi-

16.4 Concurrence entre Nice-Matin et le Provençal, Le Monde, 20 février 1998